COMITE D'ETABLISSEMENT

PSA RENNES LA JANAIS

Comptoir du CE

Tél : 02 23 36 46 27 ou 02 23 36 30 35 **Fax : 02 23 36 60 36**

Le règlement de toute participation déposée avant le 15 du mois sera à votre disposition dans le comptoir du dépôt dès le 20 du même mois. Il appartient à chaque intéressé de retirer son chèque dans la semaine qui suit le 20. Les chèques intitulés aux organismes seront remis aux ayants droits qui auront la charge de les remettre eux-mêmes aux dits organismes. Pour les cas particuliers, nous consulter.

PARTIE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT EN TOTALITE PAR LE DEMANDEUR

Code Personnel | | | | | | | | | **NOM**……**PRENOM**……

Service……**Equipe**…….**Tél pers**……**Tél usine 02 23**……....**Date Entrée**……..

Votre conjoint (e) travaille-il (elle) dans la société ? OUI – NON. Si oui Mentionner son code personnel

(Rayer la mention inutile) | | | | | | | | |

ATTESTATION DE SEJOUR (A compléter par l'organisme organisateur du séjour)

CETTE ATTESTATION EST A FAIRE REMPLIR OBLIGATOIREMENT UNE FOIS LE SEJOUR EFFECTUE

Je soussigné……..responsable du centre ou de la classe…….

certifie que l'enfant **NOM**……**PRENOM**……**né(e) le**……

(Age limite de l'enfant pour obtenir la subvention : la veille de ses 18 ans le jour du départ au séjour.

Le nombre de jour de participation est limité à 50 par année)

a bien participé au séjour suivant :

TYPE DE SEJOUR	Subvention par Jour En €	N°d'enregistrement du Séjour Jeunesse/Sports *	PERIODE	Nombre de JOURS	Coût Journalier du Séjour
CAMP (sans couchage)	3,5 €		du……...au……		
CENTRE AERE (jour complet)	3,5 €		du……...au……		
COLONIE	7 €		du……...au……		
CAMP (avec couchage)	7 €		du……...au……		
CENTRE AERE (1/2 journée)	1,75 €		du……...au……		
CLASSE et tous séjours organisés par les écoles dans le cadre de la scolarité	7 €	Tampon de l'établissement scolaire	du……...au……		

*** à remplir obligatoirement.**

Seul les centres avec N° d'agrément de la « jeunesse et des sports » sont pris en compte (les activités sportives et culturelles en sont exclues).

MONTANT TOTAL (1)……

Cette subvention est accordée dans la limite de 50% des frais engagés par la famille après déduction des autres participations.

AUTRES PARTICIPATION (allocations familiales ou autres) (2) =……

COÛT REEL SUPPORTE PAR LA FAMILLE.(1) – (2) =……

LE CHEQUE EST A INTITULER A : ……..

Soit « la famille », soit l'organisme (dans ce cas mentionner l'intitulé)

Signature et cachet de l'organisateur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus. Toutes déclarations erronées peuvent entraîner la suspension de la participation aux divers séjours.

Le…….Signature du demandeur…….